

Image not found or type unknown



Héritier refusant payer frais d'obsèques

Par **sabaroux**, le **28/03/2023** à **10:22**

Bonjour,

Après le décès de mon père , j'ai avancé une somme d'argent importante pour organiser ses obsèques et acheter une concession au cimetière.

J'ai présenté cette note de frais au notaire (avec justificatifs) , mais un des héritiers réservataires (qui a pourtant accepté la succession) et qui était en très mauvais terme avec mon père, refuse que le notaire me rembourse cette somme en la prélevant sur le montant des avoirs du défunt à partager.

Cet héritier en a t-il le droit ?